

**285<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 22 JANVIER 2022****EN LIGNE, DIFFUSÉE EN DIRECT****PRÉSENCES**

<b>MEMBRES ÉLUS :</b>	Cotreau, Marcel - président	Clare	
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	<i>quitte à 15 h 00</i>
	Arsenault, Jeff	Halifax	
	Benoit, Alfred	Pomquet	
	Comeau, Michel A.	Clare	
	David, Cetus	Richmond	
	deViller, Clyde	Argyle	
	Haché, Philippe	Inverness	
	Hinton, Jessica	Truro	<i>quitte à 12 h 15</i>
	Howlett, Katherine	Halifax	
	Larade, Joeleen	Inverness	
	Lavigne, Hélène	Annapolis	
	LeBlanc, Rachelle	Clare	
	LeFort, Marcel	Sydney	
Pinet, Marc	Halifax	<i>quitte à 13 h 55</i>	
Racette, Diane	Rive-Sud		
Samson, Blair	Richmond		
<b>ABSENCE MOTIVÉE :</b>	Babin, Denise	Argyle	
<b>PERSONNEL :</b>	Collette, Michel	directeur général	
	Goud, Audrey-Maude	secrétaire	
	Saulnier, Janine	trésorière	
<b>MEDPE :</b>	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation	
<b>OBSERVATRICE :</b>	Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications	

**Samedi 22 janvier 2022****1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.  
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : Représentant du Conseil au comité pour nommer le Centre communautaire à Pomquet (point 8.3)

*Hélène Lavigne, appuyée par Jessica Hinton, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Diane Racette déclare qu'elle a un conflit d'intérêts au point 8.2 de l'ordre du jour, « Entente CSAP – Association centre communautaire de la Rive-Sud » et devra alors s'absenter à ce point à l'ordre du jour.

## 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1. Réunion 284 (régulière), Bureau de Dartmouth

*Clyde deViller, appuyé par Cetus David, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 11 décembre 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 284

Le suivi aux résolutions est déposé.

## 6. PRÉSENTATION DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DU CENTRE SCOLAIRE DE LA RIVE-SUD

M. Pascal Gellrich du Comité d'amélioration du Centre scolaire de la Rive-Sud fait une présentation sur les besoins d'infrastructure et d'espace au Centre scolaire de la Rive-Sud et de l'importance que le gouvernement achète les lots de terre 2, 3, et 5 adjacents l'école.

## 7. PRÉSENTATION PAR BRENT SURETTE – RÔLES DES CEC

M. Brent Surette fait une présentation au sujet des rôles et responsabilités des Comités d'école consultatifs (CEC) au CSAP et clarifie le rôle des conseillers scolaires en lien avec les CEC.

## 8. AFFAIRES DU CONSEIL

### 8.1. MISE À JOUR COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire. Le CSAP continue de suivre les consignes de la Santé publique. Il souligne que les élèves sont revenus en présentiel depuis le 17 janvier 2022 et que, à ce temps, ça va bien. Il souligne que la Santé publique ne fait plus le suivi des contacts en lien avec les cas de la COVID-19 dans les écoles depuis le retour en présentiel des élèves.

Il spécifie que les quatre écoles du CSAP qui avaient été identifiées comme n'ayant pas de système de ventilation ont reçu les filtres HEPA et que ceux-ci ont été installés avant le retour en présentiel des élèves. Le CSAP continuera à appuyer le système scolaire afin que l'éducation en présentiel continue.

Chaque école du CSAP a embauché un suppléant qui est sur place dans les écoles afin d'aider à remplir les besoins de suppléances quotidiens. Cette initiative est en place pour un autre deux semaines.

Le directeur général explique que le défi à surmonter est en lien avec le transport scolaire dû à la complexité de remplacer les conducteurs.

### 8.2. ENTENTE CSAP – ASSOCIATION CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA RIVE-SUD

*NB – Diane Racette s'absente à ce point à l'ordre du jour en raison de conflit d'intérêts et ne fait plus partie du quorum.*

Le Conseil reçoit l'entente proposée entre le CSAP et l'Association Centre communautaire de la Rive-Sud (ACCRS). Il est clarifié que cette entente a déjà été révisée par le School Insurance Program (SIP) ainsi qu'au niveau légal et qu'aucun problème ne fut soulevé à ces niveaux.

#### **Résolution 285-01**

Marcel LeFort, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil accepte l'entente entre le CSAP et l'Association Centre communautaire de la Rive-Sud (ACCRS).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*NB – Diane Racette rejoint la réunion à ce point à l'ordre du jour et fait désormais partie du quorum.*

### 8.3. REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU COMITÉ POUR NOMMER LE CENTRE COMMUNAUTAIRE À POMQUET

#### **Résolution 285-02**

Philippe Haché, appuyé par Blair Samson, propose de nommer Alfred Benoit à titre de représentant du Conseil pour siéger au comité pour nommer le Centre communautaire à Pomquet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 9. RÉVISION POLITIQUE 501 « CRITÈRES D'ADMISSION M-12 » - PROCHAINE ÉTAPE

Aux réunions du Conseil de novembre et décembre 2021, l'administration avait partagé cinq recommandations à la politique sur les critères d'admission du CSAP. Les membres avaient eu la chance de discuter en profondeur des recommandations et de poser des questions aux experts-conseils sur les lieux.

Le directeur général explique que la prochaine étape recommandée pour ce dossier est de mandater à l'administration de rédiger l'ébauche de la révision de la politique 501 en incorporant les cinq changements déjà discutés et recommandés par l'administration et les experts-conseils.

Certains membres indiquent qu'ils ne sont pas nécessairement d'accord avec toutes les recommandations et qu'ils voudront délibérer davantage sur certaines d'elles.

Il est précisé que la motion sur la table n'est pas une motion pour approuver les cinq recommandations, mais bien une motion pour mandater à l'administration d'élaborer l'ébauche. Il est mentionné que le langage utilisé dans l'ébauche pourra clarifier certaines préoccupations des membres ainsi que pourra répondre à certaines de leurs questions.

Avec l'ébauche, le Conseil sera alors en mesure de procéder avec les délibérations qui produiront l'adoption en 1<sup>re</sup> lecture, suivi de la consultation auprès des partenaires et communautés et l'adoption en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lectures.

Il est confirmé que les membres pourront continuer à délibérer sur les changements recommandés avant l'adoption finale de la politique en 3<sup>e</sup> lecture.

### **Résolution 285-03**

Michel A. Comeau, appuyé par Katherine Howlett, propose de mandater à l'administration la rédaction de l'ébauche de la révision de la politique 501 « Critères d'admission M-12 » dorénavant intitulée « Critères d'admission » en incorporant les cinq changements recommandés par l'administration et les experts-conseils.

Blair Samson demande un vote enregistré.

Votes positifs : Jeff Arsenault, Alfred Benoit, Michel A. Comeau, Marcel Cottreau, Cetus David, Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Philippe Haché, Jessica Hinton, Katherine Howlett, Joeleen Larade, Hélène Lavigne, Rachelle LeBlanc, Marcel LeFort, Marc Pinet, Diane Racette

Vote négatif : Blair Samson

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

## **10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS**

### **10.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le rapport est déposé.

### **10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (rapport RH inclus)**

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

*Avant la pause du dîner, les membres visionnent une vidéo promotionnelle du CSAP.*

*NB – À 12 h 15, Jessica Hinton quitte la réunion à ce point à l'ordre du jour et ne fait plus partie du quorum.*

*À 12 h 45, pour des raisons de logistiques, les membres traitent les points 13, 14, et 15 « Comité à huis clos » avant de revenir au point 10.3 à l'ordre du jour.*

### **10.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Le rapport est déposé.

### **10.4. RAPPORTS DU COMITÉ DE TECHNOLOGIE**

Le rapport est déposé.

La présidente du comité de technologie présente le rapport et indique que le comité a deux recommandations pour le Conseil. La première étant que le comité poursuive les démarches qui permettront la participation hybride, spécifiquement la participation de certains membres de manière virtuelle lorsque le Conseil se rencontre en présentiel, avec avis préalables. Il est spécifié que la participation

hybride serait seulement une option lorsque les réunions en présentiel du Conseil seraient, pour commencer, au Siège social (avec investissement minime) ou le bureau de Dartmouth. La participation hybride ne serait pas une option lorsque le Conseil se rencontre en présentiel dans les écoles ou au bureau du Nord-Est en raison de la grandeur des pièces qui peuvent accueillir le Conseil et les infrastructures technologiques en place.

Certains membres soulèvent leurs désaccords que le bureau du Nord-Est ne soit pas identifié comme un lieu qui pourrait permettre la participation hybride.

Il est expliqué que les deux lieux identifiés sont des points de départ pour commencer ce type de projet pilote, car ils sont les seuls lieux qui peuvent déjà accueillir le Conseil en considérant l'espace nécessaire et les installations technologiques en place. Il est spécifié que la salle équipée du système technologique au bureau de Nord-Est n'est pas suffisamment grande pour accueillir le Conseil. Lorsque le Conseil se rencontre au bureau du Nord-Est, en raison de manque d'espace, il doit se rencontrer du côté de La Picasse où la salle n'est pas munie des infrastructures technologiques nécessaires pour permettre la participation hybride.

La présidente du comité mentionne que si les membres le désirent, qu'ils peuvent demander que le comité essaie de trouver un autre lieu dans la région du Nord-Est qui pourrait permettre une participation hybride.

#### **Résolution 285-04**

Rachelle LeBlanc, appuyée par Hélène Lavigne, propose d'accepter la recommandation du comité de technologie de poursuivre les démarches qui permettront la participation hybride aux réunions du Conseil lorsque celles-ci auront lieu aux bureaux de Dartmouth ou au siège social, avec avis préalables.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

La deuxième recommandation, qui est dépendante que la première recommandation soit adoptée, est pour demander au comité de technologie d'élaborer des lignes directrices en lien avec la participation virtuelle des membres. Le comité apportera ses recommandations au Conseil.

#### **Résolution 285-05**

Rachelle LeBlanc, appuyée par Diane Racette, propose que le comité de technologie élabore des lignes directrices pour la participation virtuelle des membres aux réunions du Conseil.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

#### 10.5. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

#### 10.6. RAPPORT CSBA (SANTÉ MENTALE)

Le rapport est déposé.

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- L'appui aux enseignants/écoles en lien avec les enseignants non qualifiés;
- La communication du résumé des rencontres du Conseil;
- Les terrains adjacents le Centre scolaire de la Rive-Sud;
- Mise à jour sur la demande de l'étude sur l'emplacement des ayants droit;
- Mise à jour sur la construction de l'école sur la péninsule d'Halifax;
- Mise à jour sur la construction de l'école dans la région de Clare;
- Les écoles d'immersion

*NB – À 15 h 00, Jeanelle d'Entremont quitte la réunion à ce point à l'ordre du jour et ne fait plus partie du quorum.*

### 12. DÉPÔTS

#### 12.1. CORRESPONDANCE

#### 12.2. RAPPORTS ARRIVÉES ET DÉPARTS

Le directeur général mentionne que l'équipe de gestion fera une étude approfondie prochainement sur les départs afin de cibler des solutions. Il spécifie que ce rapport annuel, étant d'importance primordiale pour le CSAP, sera désormais préparé trois fois par année.

*À 12 h 45, pour des raisons de logistiques, les membres traitent les points 13, 14, et 15 « Comité à huis clos » avant de revenir au point 10.3 à l'ordre du jour.*

### 13. COMITÉ À HUIS CLOS

*Cetus David, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*NB – À 13 h 55, Marc Pinet quitte la réunion durant ce point à l'ordre du jour et ne fait plus partie du quorum.*

### 14. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Blair Samson, appuyé par Diane Racette, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

15. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2022-01 et 2018-11, les cas de personnel 2022-01P et 2021-09P, ainsi que le rapport de suspensions.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 26 février 2022, méthode/lieu à déterminer.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 15 h 35, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marcel LeFort propose de lever la séance.*

---

Marcel Cottreau, président

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative